

# Maroc

## Ratifications: 4

Convention	Ratifié
convention (n° 13) sur la céruse (peinture), 1921	13-06-1956
convention (n° 45) des travaux souterrains (femmes), 1935	20-09-1956
convention (n° 119) sur la protection des machines, 1963	22-07-1974
convention (n° 136) sur le benzène, 1971	22-07-1974

### 1. Source d'Information

Réponse à l'enquête	Oui	Date de réception: 22.10.2002
Complété par	Mission Permanente du Royaume du Maroc	
Langue originale	Français	
Liste des documents reçus	-	

### 2. Questions 1-15 – Part I – Informations Supplémentaires

Conventions de l'OIT				Législation Nationale
Q.	Titres	Mots clés		Instruments
<b>Champ d'application</b>				
4.	Risques professionnels	B.	Bruit	Tableau n° 33 des maladies professionnelles
		E.	Produits chimiques	Ces produits sont réglementés séparément
		F.	Substances et agents cancérigènes	
		G.	Amiante	
		H.	Benzène et produits du benzène	
<b>Attributions, obligations, responsabilités et droits</b>				
12.	Responsabilités des employeurs	G.	Etablissement de comités conjoints de SST	Project du Code du Travail

### 3. Questions 16-28 - Part II

Promotion		
16	Campagnes de sensibilisations dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, Informations des partenaires sociaux dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, Formations des inspecteurs du travail et des partenaires sociaux dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail	
Normes		
17	A	Servi de guides
	B	Intention d'utiliser
18	Intention d'entamer des procédures de ratification	
19	A	Articles spécifiques constituant un obstacle à la ratification
	B	Autres obstacles à la ratification

	<b>C</b>	Mesures qui devraient être prises dans le but de surmonter ou éliminer ces obstacles	Oui
<b>20</b>		Préoccupations en matière de SST qui devraient faire l'objet d'une nouvelle action normative	-
<b>Recueils de Directives Pratiques</b>			
<b>21</b>		Intention d'utiliser	-
<b>22</b>		Préoccupations en matière de SST devraient faire l'objet de nouveaux Recueils de directives pratiques	-
<b>Coopération Technique</b>			
<b>23</b>	<b>A</b>	Formulation d'une politique	Oui
	<b>B</b>	Réforme de la législation	Oui
	<b>C</b>	Prise de conscience et actions de mobilisation	Oui
	<b>D</b>	Infrastructures nationales	Oui
	<b>E</b>	Services d'inspection	Oui
	<b>F</b>	Gestion et diffusion des informations	Non
	<b>G</b>	Collecte et traitement des données	Non
	<b>H</b>	Renforcement des capacités d'action des organisations d'employeurs et de travailleurs	Non
	<b>I</b>	Développement des liens et des réseaux entre les institutions, organismes et organisations nationales	Non
	<b>J</b>	Santé et bien-être	Oui
<b>24</b>	<b>K</b>	Problèmes relatifs à la SST pour lesquels des distinctions spécifiques entre hommes et femmes doivent être prises en compte	Non
	<b>L</b>	Autres domaines	-
<b>24</b>		Manières dont le BIT pourrait améliorer ses activités de coopération technique dans ce domaine	-
<b>Information</b>			
<b>25</b>		Moyens par lesquels le BIT pourrait améliorer ses activités concernant la collecte, le traitement, la mise à jour, la diffusion, et la mise à disposition du public d'informations relatives à la SST	-

#### 4. Préparation de l'enquête

Question		Oui/Non	Précisions sur le processus
<b>26</b>	<b>A</b>	Les organisations les plus représentatives des employeurs on-t-elles été consultées lors de cette préparation	Informations non disponibles
	<b>B</b>	Les organisations les plus représentatives des travailleurs on-t-elles été consultées lors de cette préparation	
	<b>C</b>	Des ministères autres que le ministère responsable dans le domaine de travail on-ils été consultés	
<b>27</b>	<b>A</b>	Les organisations d'employeurs on-t-elles fait des commentaires sur cette enquête	Informations non disponibles
	<b>B</b>	les organisations de travailleurs on-t-elles fait des commentaires sur cette enquête	
	<b>C</b>	Ces commentaires on-t-ils été pris en compte lors de l'élaboration des réponses à cette enquête	
<b>28</b>		Liste des organisations d'employeurs et de travailleurs auxquelles une copie de l'enquête a été envoyée	Informations non disponibles